DÉPARTEMENT DU LOT ET GARONNE.

ADMINISTRATEURS DU DÉPARTEMENT.

Bayle, le fils. Bergognié. Bidou. Bory.	Boucherie de Lamothe. Campagnac. Chaudordy-de-la-Couronne. Cazabonne.	Claverie. Coutausse de St. Martin. Daussonne. Dauriere.	Degans. D'Helias. Durand (Bonaventure.) Detour.	Filhastre. Fonterouget. Fray. Godailh de St. Cayrais.	Gay. Isartier. Lacrosse. Lafont du Cujula.	Laperche d m. Lavigne Laulanié, le cadet. Lucinet.	Malefrade. Oblíac, cinquième. Pere-Reffi. Pinguet.	Sainte-Marie. Tartas Deconques. Viremondoy. Vivent.

Lacuée, le jeune, *procureur-général syndic.*
Ratier, *secrétaire.*

ADMINISTRATEURS DE DISTRICT.

AGEN.	NÉRAC.	CASTELJALOUX.	TONNEINS.	MARMANDE.	VILLENEUVE.	VALENCE.	MONFLANQUIN.	LAUZUN.
Albaret. André. Barsalou, le fils aîné. Duchanin. Gauché. Laigneau. Larrivière. Larroche. Nogueres. Nolin. Rouzier. Sevin.	Bernuska. Bresson. De Lhoste. Du Devant. Dugarcin. Laberne de Saubade. Lartigue. Mellac. Pelissier. Rigade. Sanson Cazes. Tardieu.	Beauroche, le fils. Bellebrigne. Berny. Brostaret, le père. Coutenseau, le fils. Du Devant, le jeune. Dupin. Fabre. Labat de Boussés. Lugeol, troisième. Merac. Troupel de Larive.	Audebés, l'aîné. Boudon de St. Germain. Calie. Chaussenque. Creissiac. Desbarats. Geneste de Laroche. Larrivie d m. Laperche, l'aîné. Seré de Lanauze. Vidoue-Roquebert. Vincens.	Cornier-Saint-Denis. Delage. Forestier. Gros de Granbois. Guignet. Lamarque de Plaisance. Martin. Rayne, le fils. Rouziet. Saint-Marcq. Vacquié. Vanssiere de Roquaires.	Auzeral. Bechade. Bonnal. Cazimajor. Fournel. Galibert. Lapeissonnie. Marie Victor. Sarrati, l'aîné. Vacquié. Viremondoy, l'aîné.	Bergogné. Bressoles. Bru. Delas du Grès. Ducamps de Lagrange. Fau de Baugin. Gayral. Gignoux, le cadet. Girondie. Labesse de Longuré. Moulencq d. m. Pradelle.	Albre. Ballande de Ratier. Cadejont. Delbourg d. m. Delpech. Ducondet, le fils. Faye. Godailh de St. Hilaire. Lafage. Lafond de Courbevieu. Liotard de Nozieres. Viste.	Barbe de Laubarede. Boisneuf, le père. Charrié. Debans de Cuillavel. Delbourg Peyrieres. Dumas de Massonnave. Fraigneau. Journeau-la-Regnere. Laporte. Longueval. Valade. Vivié, le fils aîné.
Carabonne de Lajonquiere, *procureur-syndic.*	Bereté de Laugareil, *procureur-syndic.*	Pouget, le père, *procureur-syndic.*	Boc de Maressaing, *procureur-syndic.*	Mouchet de Lardan, *procureur-syndic.*	Pagamel, curé, *procureur-syndic.*	Cabaroc, *procureur-syndic.*	Ducondet, le père, *procureur-syndic.*	Hugonel, de la Rougie, *procureur-syndic.*

DIRECTOIRE DU DÉPARTEMENT.

Auricoste. ⊕ Bayle. ⊕ Cassagneau. ⊕ Coutausse. ⊕ Fonterouget. ⊕ Lafont. ⊕ Lavigne. ⊕ Pere-Reffi.

DIRECTOIRES DES DISTRICTS.

AGEN.	NÉRAC.	CASTELJALOUX	TONNEINS.	MARMANDE.	VILLENEUVE.	VALENCE.	MONFLANQUIN.	LAUZUN.
Albaret. Duchanin. Nogueres. Rouzier.	Bresson. Dugarcin. Mellac. Rigade.	Beauroche. Bellebrigne. Coutenieau. Troupel de Larive.	Creseviac. Desbarats. Laperche, l'aîné. Seré de Lanauze.	Cornier-Saint-Denis. Delage. Forestier. Lamarque de Plaisance.	Cazimajor. Fournel. Marie Victor. Viremondoy, l'aîné.	Bressolis. Gignoux. Gironde. Moulencq.	Delbourg. Delpech. Godailh. Lafage.	Charrié. Delbourg Peyrieres. Fraigneau. Longueval.

BUREAUX.

N°. 1er.

BUREAU DE COMPTABILITÉ.

Ce Bureau est chargé de la comptabilité courante ; de la surveillance et du détail du payement des dépenses assignées sur le produit des Impositions ; de la vérification des comptes des Districts et des Municipalités ; de la vérification et circulation des Assignats ; de toutes les discussions délérées, sur ces objets, au Conseil de Département.

DIRECTEUR,
M. Lavigne.

SUPPLÉANT,
M. Coutausse.

N°. 2.

BUREAU D'IMPOSITIONS.

Ce Bureau sera chargé de répartir, entre les Districts, toutes les Impositions directes ; de terminer les discussions relatives à cette répartition, à celle faite par les Districts entre les Municipalités, et par celles-ci entre les Contribuables ; de surveiller la confection des rôles d'assiette et de cotisation ; et tout ce qui concerne tout la perception, que le service des Agens qui en seront chargés.

DIRECTEUR,
M. Pere-Reffi.

SUPPLÉANT,
M. Fonterougeat.

N°. 3.

BUREAU DES BIENS NATIONAUX.

Ce Bureau sera chargé de la conservation des Propriétés publiques ; de celles des Forêts, Rivieres, Chemins ; et de la régie et vente des Biens Nationaux.

DIRECTEUR,
M. Fonterougeat.

SUPPLÉANT,
M. Pere-Reffi.

N°. 4.

BUREAU DES COMMUNICATIONS INTÉRIEURES ET ÉDIFICES PUBLICS

Ce Bureau sera chargé de la direction et confection des travaux pour la confection, réparation et entretien des Routes, Canaux, Ponts et Chaussées ; de la navigation établie ou à établir ; de l'entretien ou reconstruction des Eglises, Presbytères, etc.

DIRECTEUR,
M. Dubuisson.

SUPPLÉANT,
M. Cassagneau.

N°. 5.

BUREAU DE CHARITÉ.

Ce Bureau est chargé du soulagement des Pauvres ; de la police des Mendians et Vagabonds ; du régime des Hôpitaux, des Ateliers de charité, des Prisons, Maisons d'arrêt et de correction.

DIRECTEUR,
M. Coutausse.

SUPPLÉANT,
M. Lavigne.

N°. 6.

BUREAU DU BIEN PUBLIC.

Ce Bureau est chargé de la surveillance de l'éducation publique, et de l'encouragement politique et moral ; de la manutention et de l'emploi des fonds destinés à l'encouragement des Sciences et Arts ; du Commerce et de l'Industrie, et de toutes espèces de bienfaisance publique ; du maintien de la salubrité, de la sûreté et de la tranquillité publiques des Municipalités du service et de la police des Gardes Nationales.

DIRECTEUR,
M. Bayle.

SUPPLÉANT,
M. Laporte.

N°. 7.

BUREAU DE COMPTABILITÉ ARRIÉRÉE.

Ce Bureau est chargé de la révision, vérification et apurement de tous les comptes qui doivent être rendus, et dont la date remonte au-delà de l'année courante, des dames infodées, de leur évaluation et réduction.

DIRECTEUR,
M. Cassagneau.

SUPPLÉANT,
M. Auricoste.

N°. 8.

BUREAU D'AGRICULTURE ET DE SUBSISTANCE.

Ce Bureau est chargé de procurer tous les moyens d'encouragement à l'Agriculture, soit par l'établissement des Académies ou Sociétés agricoles, des Prix ou des Médailles ; soit en ouvrant des souscriptions, ou en proposant d'autres moyens pour le défrichement des Marais, l'établissement des Pepinieres artificielles, la plantation des Bois, etc. et de tous les objets relatifs aux Subsistances et aux moyens d'approvisionnement.

DIRECTEUR,
M. Lamy.

SUPPLÉANT,
M. Bayle.

A AGEN, chez la Ve. NOUBEL, Imprimeur-Libraire, rue Garonne. 1790.